

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 116

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tique. Tel fut l'avis unanime de la Société des juristes, y compris le Dr Wettstein, Directeur de la police zurichoise!

Une commission choisie avec soin parmi les personnes qui s'occupent de la jeunesse ou de la moralité publique ou qui font partie des autorités tutélaires serait plus apte qu'un fonctionnaire même bien intentionné et donnerait plus de garanties d'impartialité.

Le besoin d'une censure fédérale ne s'impose pas et il ne rencontrerait probablement d'approbation que dans le camp des exploitants qu'une unique censure faciliterait. Par contre, ainsi que le suggérait M. Guex, on conçoit fort bien qu'un groupe de cantons pourraient s'entendre pour instituer une censure commune: par exemple, les cantons protestants romands, les cantons protestants suisses-allemands et les cantons catholiques.

A défaut de ce système, la censure cantonale doit être préférée à la censure communale. La censure cantonale peut fixer des normes et établir un certain usage sur lequel les exploitants pourront se baser, ce qui n'est pas le cas avec le contrôle communal. On trouvera en outre plus facilement des experts compétents au chef lieu que dans chaque petit bourg. Les législations cantonales sous-entendent que les organes de contrôle doivent en outre surveiller les représentations et veiller à ce que les films censurés ou supprimés ne reparassent pas, comme cela parfois a été le cas.

(A suivre.)

Maurice VEILLARD.

De-ci, de-là...

L'Université de Genève vient de célébrer le 35^e anniversaire de professorat de M. Louis Wuarin, professeur de sociologie depuis 1886. Nous tenons à joindre ici nos félicitations à toutes celles qui ont été adressées à M. Wuarin, car celui-ci est et a toujours été, comme le savent certainement nos lecteurs, un féministe convaincu. Bien avant que notre revendication eût pris l'importance et jeté les racines profondes qu'elle possède actuellement, M. Wuarin défendait notre point de vue, dans ses cours, comme dans des articles de journaux. On aura certainement remarqué, l'été dernier encore, un article de sa plume (*Essor* du 12 juillet 1920) sur Poulain de la Barre, un féministe du XVII^e siècle.

* * *

Le Secrétariat romand d'Hygiène morale et sociale nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les brochures suivantes, qu'il vient d'éditer ou de rééditer, et que l'on sera bien aise de pouvoir se procurer dans ses bureaux (Valentin, 44, Lausanne; compte de chèques, II. 20-84):

M^{me} E. Pieczynska: *L'Ecole de la Pureté* (3 fr. 50).

Ad. Ferrière: *L'Education dans la Famille* (1 fr. 70).

M^{me} P. Laufer: *Nous, les Mères* (40 centimes).

Dr Chable: *L'Education sexuelle* (2 fr.).

Première *Education sexuelle* (10 centimes).

M^{me} Leroy-Allais: *Comment j'ai instruit mes filles des choses de la maternité* (1 fr.).

* * *

Nous pensons que nos lectrices nous sauront gré de leur donner ci-après la liste déjà longue des Conférences ou Congrès tant nationaux qu'internationaux pouvant intéresser directement les femmes, et qui sont annoncées pour le courant de cette année 1921:

Genève, 30 mars-7 avril: X^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Genève, 2-9 avril: II^e Conférence de l'Union internationale de Secours aux enfants.

Strasbourg, 28-31 juillet: III^e Congrès de l'Enseignement ménager.

Vienne, fin juillet: III^e Congrès de la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté.

Lausanne, 22-27 août: XVI^e Congrès international contre l'alcoolisme.

Genève, début de septembre: Réunion du Comité exécutif du Conseil international des Femmes (et probablement d'autres réunions en relations avec la II^e Assemblée plénière de la S. d. N.).

Berne, 2-6 octobre: II^e Congrès suisse pour les Intérêts féminins.

Genève, octobre: Conférence internationale du Travail consacrée à la réglementation du travail dans l'agriculture.

Genève, même date: II^e Congrès international des Ouvrières.

* * *

Après les suffragistes françaises, voici le tour des suffragistes suisses d'être décorées de la Légion d'Honneur. Nous apprenons, en effet, que M^{lle} Marie Feyler, docteur en médecine, à Lausanne, bien connue de nos lecteurs, vient de recevoir du gouvernement français la croix de la Légion d'Honneur pour les services rendus par elle durant la guerre dans les ambulances françaises et roumaines. M^{lle} Feyler avait déjà été décorée, lors de la guerre balkanique, par le roi de Grèce, si nous ne faisons erreur, pour des titres de mérite analogue. Nos chaudes félicitations à cette suffragiste qui fait honneur à notre drapeau.

* * *

On nous écrit de Neuchâtel:

« Le Bureau d'Orientation professionnelle de Neuchâtel, qui en est encore à ses débuts, a pris cet hiver un essor réjouissant, sous la présidence de M^{lle} R. Haldimann, et grâce à l'activité de sa secrétaire, M^{lle} L. Schmidt. Il a organisé une série de conférences sur les sujets suivants, qui ont été traités chacun par un spécialiste: *La valeur morale du travail*, par M. Roulet, secrétaire social de la maison Dubied, à Couvet; *Les carrières juridiques*, par M. Baillod, avocat; *Les carrières pédagogiques*, par M. le professeur P. Bovet; *Les carrières commerciales*, par M. Reutter, négociant; *La femme dans le commerce*, par M^{lle} Tribolet, professeur; *Les métiers de l'aiguille*, par M^{lle} Peytlen, professeur à l'Ecole professionnelle. Ces conférences, destinées pour la plupart aux jeunes gens des deux sexes, ont attiré beaucoup de monde et suscité un vif intérêt. »

D'autre part, et tout en complétant et tenant à jour sa documentation sur le domaine du travail, la secrétaire a obtenu de précieuses collaborations, notamment celles de la direction et du personnel enseignant des écoles primaires, secondaires et professionnelles, du médecin scolaire, de l'office central des apprentissages, du Bureau cantonal de placement. Le B. O. P. entretient les meilleurs rapports avec le Département de l'Industrie, et l'on reconnaît de plus en plus, en cette période de chômage intense, l'utilité d'une telle institution. »

E. P.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENEVE. — Notre thé suffragiste de mars a présenté un intérêt tout spécial du fait du concours qu'avait aimablement accepté de nous y apporter Miss Sanger, chef de section au Bureau International du Travail, l'une des femmes les plus compétentes, si ce n'est la plus compétente, en matière de législation ouvrière et sociale. Miss Sanger, qui a participé à la Conférence Internationale du Travail à Washington, et qui, par conséquent, connaît à fond les fameuses Conventions concernant le travail des femmes qui y ont été élaborées, a donné des détails pleins d'intérêt sur les travaux de la Conférence, la participation féminine, et le point de vue des femmes. M. de Maday, ensuite, a montré comment certaines de ces Conventions ne rencontrent pas l'approbation unanime des milieux féministes, puis a donné d'intéressantes précisions sur la façon dont le Conseil fédéral va proposer aux Chambres de les ratifier ou de les repousser. Et sa conclusion a été que, tant que les femmes n'auront pas le droit de vote, on continuera à se passer complètement de leur avis pour élaborer les lois qui les touchent le plus directement! Une discussion animée a suivi ce double exposé. — La campagne de conférences à la campagne, menée avec tant d'entrain par quelques membres de Comité de l'Initiative se termine avec le printemps et la reprise des travaux agricoles, mais une autre campagne commence dans les sociétés et les groupements divers qu'il s'agit d'intéresser à la cause du suffrage avant le grand jour de la votation populaire. Cette campagne a permis d'enregistrer bien des résultats intéressants et de faire d'utiles expériences. — Le Comité genevois vient de publier une petite feuille établissant avec quelques détails la situation suffragiste actuelle, qui sera encartée dans la brochure de Morsier, dont la seconde édition datée de 1916 restait excellente de tous points, sauf sur celui-là. En effet, la comparaison entre les droits obtenus par les femmes en matière de suffrage en 1916 et en 1921 est des plus instructives et des plus frappantes! Les personnes ou les sociétés qui ont en stock des brochures de Morsier et qui voudraient profiter de cette occasion de les mettre à jour n'ont qu'à demander des exemplaires de cette feuille à l'Administration de notre journal. Le prix n'en est que de quelques centimes l'une.

E. Gd.

VAUD. — Le 11 mars, le Dr Muret, toujours infatigable, a fait à Rolle, avec son éloquence habituelle, une conférence sur le suffrage féminin qui avait attiré un nombreux public; il a eu un plein succès. — Mardi dernier, notre groupe de Lausanne entendait un exposé des plus documentés sur « la Convention de Washington et les conditions du travail des femmes en Suisse », par M. de Maday, qui a vivement intéressé son auditoire, heureux de se renseigner sur les questions de si grande actualité et qui nous concernent si directement.

L. D.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

ZURICH, Sihlstrasse, 3.

Neuchâtel Pension Rosevilla

14, Avenue du Mail, 14



Ouverte toute l'année. — Séjour confortable et tranquille. — Belle situation. — Grand Jardin. Proximité des forêts et du lac. — Prix modérés.

M^{lle} GUILLAUME.

LAUSANNE

RESTAURANT DU FOYER FÉMININ

26, rue de Bourg, exclusivement pour femmes

Repas à la carte, à prix très modérés

Thé, chocolat, pâtisserie, toute la journée

Salle de Lecture — Journaux — Dépôt de paquets



Si vous avez des domestiques ou non, c'est votre devoir d'alléger le travail et d'épargner les forces féminines. Le monde marche en avant. Que les femmes apprennent à tenir le pas du progrès !



Demandez une démonstration chez vous sans aucun engagement.

D'Amérique, — pays de la liberté féminine, est venue une machine de confiance et de grande simplicité, nettoyant tapis, meubles et tentures, sans les déplacer, presque magiquement.

La vie moderne exige les machines modernes. Les hommes n'hésitent pas à acheter des machines pour assurer le rendement du travail dans leurs bureaux. Le Dépoussiéreur électrique ROYAL, véritable domestique mécanique, coûte moins que la moitié d'une seule machine à écrire et cependant son rendement est relativement deux fois plus grand... Le home ne mérite-t-il pas au moins autant que le bureau ?

Ecrivez une carte postale

AGENCE AMÉRICAINE

GENÈVE — 17, Boulevard Helvétique — GENÈVE

Union des femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont

En raison des fêtes de Pâques, le local sera fermé du JEUDI 24 MARS au LUNDI 28 MARS inclusivement.

Le magasin de l'Ouvroir offre dans ce moment spécialement un grand choix de vêtements d'enfants : robes de fillettes, costumes marins pour garçons, etc., à des prix très-modérés. Travail soigné exécuté par des chômeuses de la couture. Vente au comptant, exécution de commandes, raccommodages, etc.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du Mouvement Féministe. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques L. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

- Dr EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.
- A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.
- Dr M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.
- Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.
- Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.
- L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.
- Emilie GOURD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.
- Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 broch. : 30 centimes.
- Id. *Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure : 60 centimes.
- Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure : 60 ct.
- L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.
- L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*. 1 broch. : 25 centimes.
- Le Suffrage des Femmes en pratique*. 1 vol. : 1 fr. 80.
- Maude ROYDEN : *Sermon prêché à Saint-Pierre de Genève (en anglais), avec portrait* : 75 centimes.
- Rapport du Congrès suffragiste international de Genève*. 1 vol. 4 fr. 60.
- Pourquoi nous demandons le droit de vote*. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr. ; le cent : 1 fr.
- Un message suffragiste du Président Wilson*. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.
- Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918*. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 ct. ; le cent : 80 ct.
- La Femme et la Constitution genevoise*. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.
- Carte postale avec pensées suffragistes*. La douz. : 25 centimes.
- Calendrier suffragiste pour 1921* : 50 centimes.
- Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.
- H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch. : 20 ct. ; les 10 : 1 fr. 50.
- F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein ; Et nous ? ; Des arguments neufs, s. v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.
- Id. *La Ligue des femmes de bonne volonté*. 1 br. : fr. 1.60.
- A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.
- Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.
- A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.
- E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.
- M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.
- La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure : 25 centimes.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10